

Direction de la petite enfance



**Mise en place d'Interventions Artistiques
au sein de
quatre crèches (0-3 ans)
sur le territoire de la Ville de LYON**

Appel à projets

Préambule

Le développement d'interventions artistiques au sein des Etablissements d'Accueil (crèches) de Jeunes Enfants (0- 3 ans) constitue une volonté affirmée par la Ville de Lyon depuis 2005.

A travers la mise en œuvre de ces projets, la Ville de Lyon souhaite contribuer au développement du jeune enfant (0-3 ans) par des activités d'éveil artistique, créer une dynamique entre les artistes et le personnel des équipements petite enfance, faire évoluer les pratiques professionnelles et renforcer les échanges avec les familles.

Aujourd'hui, et sur la base des évaluations produites à l'issue de ces expériences, la Ville de Lyon entend prolonger son projet d'interventions d'artistes dans **quatre crèches** en gestion municipale dans le cadre d'un appel à projet.

Article 1 : Objet de l'appel à projets

1.1/ Présentation

Cet appel à projets a pour objet la mise en œuvre d'interventions artistiques sur 4 établissements et le suivi de ces interventions dans différents domaines.

L'appel à projet est décomposé en 4 sous-projets. Les porteurs de projets doivent préciser le sous-projet auquel ils répondent et déposer un dossier par sous-projet selon leur intérêt :

- SOUS-PROJET 1 : ARTS PLASTIQUES – MASSENA 6^{ÈME}
- SOUS-PROJET 2 : EXPRESSION CORPORELLE – BOILEAU 3^{ÈME}
- SOUS-PROJET 3 : EVEIL MUSICAL – ROCHAIX 3^{ÈME}
- SOUS-PROJET 4 : EXPRESSION CORPORELLE - CHAZIERE 4^{ÈME}

1.2/ Les acteurs concernés et les référents

Sont concernés :

- les enfants de 18 mois à 3 ans accueillis au sein d'un même établissement
- les équipes pédagogiques,

Pour chaque structure, une éducatrice de jeunes enfants (EJE) sera la référente.

Article 2 : Déroulement des prestations attendues

Le présent appel à projets porte sur une seule période à compter de sa date de notification (date prévisionnelle) : 15 décembre 2023 jusqu'au 31 juillet 2025 et se décompose en deux phases.

2.1/ LES PHASES

1^{ère} phase : Découverte et partage d'une expérience artistique
de la date de notification de l'appel à projet à fin juillet 2024

- **Démarrage de l'intervention :**

Dès que le ou les sous-projets lui seront notifiés, le porteur de projet devra contacter l'équipe référente afin de fixer en concertation le calendrier prévisionnel d'interventions. Ce calendrier devra être envoyé dès sa validation à la direction de la petite enfance aux coordinatrices référentes : Annette Martin-Delbard et Julie Pompée : annette.martin-delbard@mairie-lyon.fr et julie.pompee@mairie-lyon.fr et au service finances : enfance.finances@mairie-lyon.fr . Les modalités pratiques d'intervention (matériel mis à disposition etc...) seront également précisées.

Les coordonnées de l'établissement afin d'effectuer cette prise de contact initiale seront transmises par la Direction de la petite enfance à notification du projet ainsi que le modèle de fiche de suivi des prestations.

- **Intervention :**

Le porteur de projet mettra en place des ateliers en collaboration avec les professionnels référents du projet pour l'établissement.



Ces ateliers, lors de cette première phase, (de date à date) ne devront pas dépasser un volume horaire de 30 heures. Les interventions intègrent le temps d'installation/rangement et d'échanges à l'issue de chaque atelier entre le porteur de projet et l'équipe pédagogique afin d'établir un point de situation en lien avec l'observation des enfants.

La fiche de suivi de la prestation effectuée sera remplie et signée par le porteur de projet, ainsi que par la référente, à l'issue de chaque intervention. Elle sera transmise à la Direction de la petite enfance par le référent du projet pour attestation de service fait.

- **Réunions d'information/Bilans :**

Le porteur de projet devra également prévoir des temps de réunions d'information (familles) et de bilans en direction des professionnels (équipe pédagogique et service de la Direction de la petite enfance).

Ces temps de réunions d'information/bilans s'échelonnent tout au long de la première phase d'intervention, avant le démarrage du projet, en cours de réalisation de l'intervention ainsi qu'à l'issue de celle-ci, et dans la limite des dates de la 1^{ère} phase, pour un volume horaire maximum de 8 heures. Ils doivent permettre d'éventuels ajustements du projet.

- **Les traces du projet :**

L'artiste proposera un bilan écrit de ses interventions (descriptif des séances, observations, analyse), ainsi qu'un **support de communication**, d'information ou de restitution sous la forme de son choix.



Le calendrier relatif à ces temps de réunions est fixé lors de la réunion initiale avant démarrage des interventions ; il doit être envoyé à la direction de la petite enfance, service finances. (Voir article 2.2)

- **La facturation :**

- Les échéances de facturation seront établies avec le porteur de projet lors de la notification.
- Les factures devront reprendre le numéro d'engagement qui sera indiqué sur le bon de commande ou acte d'engagement et comporter les noms des établissements concernés, les dates de la période facturée, le nombre d'heure pour chaque réunion, le prix unitaire,
- Les factures ne pourront être réglées que si les attestations de service fait dûment complétées (fiches de suivi) ont été transmises à la Direction de la petite enfance par le référent du projet, via Chorus.
- Le nom et adresse du porteur de projet devra apparaître en haut à gauche et l'adresse de facturation : Mairie de Lyon, Direction de la petite enfance, 69205 Lyon cedex 01, en haut à droite.

2ème phase : Vers un approfondissement de l'expérience artistique et une appropriation de la démarche par les professionnels

Octobre 2024 au fin juillet 2025

Le porteur de projet se positionne en tant que personne ressource pour favoriser l'innovation et l'appropriation de la démarche par les professionnels : il est à la fois animateur et accompagnateur du projet et non pas formateur sur des techniques artistiques.

- **Redémarrage de l'intervention :**

Lors de la dernière réunion de concertation à l'issue de la première phase, l'équipe pédagogique et le porteur de projet détermineront conjointement le calendrier pour le redémarrage du projet à compter d'octobre 2024. Une première date de réunion sera ainsi arrêtée afin de permettre d'échanger sur les orientations à donner au projet, d'ajuster le calendrier prévisionnel d'intervention pour la seconde phase, le matériel mis à disposition etc... (Idem voir phase 1).

Le démarrage tardif du projet, un changement justifié de date, des grèves, des absences... pourraient provoquer le report de séances ou/et de réunions, notées dans le calendrier. En accord avec la direction de la petite enfance et les établissements, ces séances et/ou réunions pourront être reportées d'une année sur l'autre si tel est besoin ; mais en aucun cas elles ne pourront basculer sur une autre phase. Le calendrier devra alors être modifié par le porteur de projet, qui devra le renvoyer à la direction de la petite enfance, service finances, en annulation et remplacement.

- **Interventions :**

Le porteur de projet mettra en place des ateliers en collaboration avec les professionnels référents du projet pour l'établissement. Le projet d'atelier co-construit, est porté de façon plus marquée par les professionnels avec le soutien de l'artiste qui se positionne comme une ressource.

Néanmoins l'artiste maintiendra l'animation de certaines séances.



Ces ateliers ne devront pas dépasser le volume horaire de 20h dont 6h sur 2024. Les interventions intègrent le temps d'installation/rangement et d'échanges entre le porteur de projet et l'équipe pédagogique à l'issue de chaque atelier afin d'établir un point de situation en lien avec l'observation des enfants.

La fiche de suivi de la prestation effectuée sera remplie et signée par le porteur de projet à l'issue de chaque intervention. (Idem voir phase 1).

- **Réunions d'information/ bilans :**

Au cours de la seconde phase du projet, les interventions ont pour objectif l'approfondissement de l'expérience artistique et l'appropriation progressive de la démarche par les professionnels.

Dans cette perspective, les temps de réunions d'informations/bilans sont renforcés au cours de cette seconde phase. Aussi, le porteur de projet devra prévoir des temps de réunions d'informations (familles) et de bilans en direction des professionnels et des coordinatrices de la direction de l'enfance **pour un volume horaire maximum de 12h dont 4 heures sur 2024.** (idem voir phase 1).

- **Les traces du projet :**

L'artiste, en lien avec l'équipe de professionnels proposera un bilan écrit de ses interventions (descriptif des séances, observations, analyse), ainsi qu'un **support de communication**, d'information ou de restitution sous la forme de son choix.

2.2/ CALENDRIER

Le calendrier prévisionnel proposé par le porteur de projet dans son offre tient compte des contraintes des établissements : de préférence hors vacances scolaires, si possible les mardis et jeudis entre 9h00 et 11h30 (sauf indications contraires dans le descriptif des lots figurant en annexe).

Après une première réunion d'équipe en début de chaque phase (réunion de démarrage), ce calendrier sera validé en commun et deviendra contractuel.

Il devra être détaillé avec les dates et la désignation de chaque type d'intervention (atelier, réunions...); il sera envoyé, par le porteur de projet, à la direction de la petite enfance, service finances, pour le suivi administratif et financier, dans les meilleurs délais.

Toutefois, en cas de contrainte majeure (maladie, grève, ...), le calendrier pourra exceptionnellement être modifié d'un commun accord. Il sera alors établi un nouveau calendrier modifié par le porteur de projet, et envoyé à la direction de la petite enfance, service finances, avec des séances qui pourront être reportées, d'une année à l'autre si nécessaire, mais impérativement et uniquement sur une même phase.

2.3/ PRESTATIONS INCLUSES



En dehors du matériel mis à disposition par l'établissement, **l'achat de matériel et de fournitures par le porteur de projet** et lui servant de support lors de ses ateliers **est compris dans le prix global de la prestation.** Ce matériel restera dans la structure au terme de la deuxième phase.

Le coût financier de la réalisation des supports de communication et de valorisation est inclus dans le prix global de la prestation.

2.4/ CHANGEMENT D'INTERVENANT EN COURS D'EXECUTION DU MARCHE

En cas d'empêchement de l'intervenant retenu pour assurer les prestations, le porteur de projet s'engage à proposer à la direction de la petite enfance un remplaçant présentant les mêmes qualités et compétences afin de garantir le bon déroulé du projet.

Ce remplacement devra se faire dans un délai d'un mois maximum et ne prendra effet qu'après validation des coordinatrices référentes.

Article 3 : Résultats attendus de la prestation

Tout au long des deux phases, le projet devra, tout en s'intégrant dans les projets pédagogiques des établissements, répondre aux objectifs et aux principes suivants :

3.1/ OBJECTIFS GENERAUX

Le projet devra permettre de :

- **contribuer au développement de l'enfant par des activités d'éveil artistique,**
- **favoriser l'observation pour enrichir l'activité et le partenariat avec l'intervenant,**
- **créer une dynamique entre l'artiste et le personnel de la structure,**
- **travailler sur les pratiques professionnelles des équipes des structures,**
- **renforcer les échanges avec les familles.**

3.2/ PRINCIPES

Le projet devra mettre en valeur les points suivants :

- ❖ **Pour l'enfant : Privilégier la notion de plaisir**

Le projet devra s'appuyer sur une logique de découverte et/ou de manipulation. Par une approche multi sensorielle, il permettra l'appropriation par l'enfant de matériaux variés.

L'accent est mis sur le chemin parcouru par l'enfant et non sur le résultat final.

L'accompagnement par les adultes (intervenant, équipe pédagogique) s'attache à valoriser ses compétences et à le faire devenir (le rendre) acteur de son projet. Cet accompagnement passe par la verbalisation pour donner du sens à son expérience.

Les activités proposées dans le cadre des ateliers doivent engager l'enfant dans une démarche d'imprégnation culturelle et d'échange créatif, sans pour autant constituer un apprentissage précoce.

❖ **Pour l'équipe : impliquer et valoriser toutes les compétences, favoriser l'innovation des professionnels**

Pour la phase 1 : Le projet devra permettre un enrichissement des relations éducatives par l'apport d'un regard différent sur l'enfant.

Au-delà des statuts et des niveaux de qualification différents, le projet devra permettre à chaque membre de l'équipe de s'impliquer selon sa sensibilité.

Pour la phase 2, à partir de l'expérience antérieure, son intervention envers les professionnels visera à :

- **renforcer l'appropriation de la démarche artistique et l'innovation des professionnels**

- **renforcer la coopération artiste-professionnels pour construire les orientations à donner au projet pédagogique de la structure concernée**

- **déterminer un cadre d'intervention qui favorisera la prise d'autonomie par les professionnels, et la continuité de l'intervention hors de la présence de l'artiste.**

❖ **Pour les parents : informer et partager**

Le projet devra favoriser les échanges avec les parents, afin qu'ils ne restent pas étrangers aux découvertes de leur enfant.

3.3/ L'ARTISTE

L'artiste intervenant a un rôle d'accompagnateur et de révélateur du projet de l'enfant. Il devra notamment :

- apporter un appui technique à l'enfant (manipuler les matériaux, des instruments, utiliser des outils)
- l'encourager dans ses expériences
- construire un environnement propice à son expression

L'artiste a un rôle dynamique dans la structure. Il favorise l'innovation, la créativité et la réflexion de l'équipe notamment sur les pratiques professionnelles en jeu dans le cadre de ce projet. Sa sensibilité, sa capacité d'écoute différente contribuent à créer des liens nouveaux entre les adultes et les enfants.

Article 4 : Restitution et communication

Afin de mener à bien le travail de valorisation, de restitution et de témoignage qui pourra être fait, **le porteur de projet s'engage à participer à la collecte, au recueil et à la mise en forme de la matière brute issue des activités avec les enfants en atelier.**

Dans ce but, il mettra à disposition de la Ville, à sa demande, tout document écrit ou support papier, visuel ou audio (prises de notes, carnets de bord, photos, vidéo, fichiers numériques), significatifs de leurs activités dans l'établissement.

L'exploitation de ces documents servira à la réalisation de publications, à la mise en ligne d'informations sur les projets et leur évolution sur le site Internet de la Ville, et à l'organisation d'événements (rencontres, expositions) à destination du grand public.

Le recueil de l'expérience se fera autour de prises de notes, de réalisations témoins, de prises de vues. Ces traces faciliteront la transmission aux parents.



A l'issue de chaque phase, il est demandé au porteur de projet de réaliser :

- un bilan écrit de ses interventions (descriptif des séances, observations, analyse)
- un support de communication, d'information ou de restitution sous la forme de son choix.

Article 5 : Budget forfaitaire maximum : 5 350 € HT

Le porteur de projet tiendra compte dans son prix que le matériel et les fournitures achetées servant de support lors de ses ateliers sera conservé par la structure au terme du marché, et devra être compris dans le montant de la prestation.

Le coût financier de la réalisation des supports de communication et de valorisation est inclus dans la prestation d'ensemble.

Le budget devra respecter les volumes horaires précisés à l'article 2.

Au-delà de ce forfait, la Direction de la petite enfance se laisse la possibilité de demander au porteur de projet des prestations supplémentaires par courrier. A réception de ce courrier, le porteur de projet établira un devis.

Article 6 : Dossier de présentation de l'offre

Le porteur de projet remettra à l'appui de son offre une note méthodologique par sous projet auquel il souhaite postuler présentant les éléments suivants :

- 1. Description du projet artistique au vu du projet pédagogique du lot concerné :**
 - objectifs pédagogiques poursuivis en direction des enfants, des professionnels ;
 - modalités d'intervention ;
 - liste prévisionnelle des fournitures à acheter par le candidat pour la réalisation du projet et qui seront laissées à disposition de la structure ;
 - modalités de communication et projet de support de communication, d'information ou de restitution.
- 2. Présentation détaillée des CV de l'équipe chargée d'exécuter le marché** décrivant notamment leurs formations, leurs productions artistiques réalisées, ainsi que, le cas échéant, leurs expériences auprès des jeunes enfants et de travail en équipe.
- 3. Ecrit présentant les motivations du candidat au regard de l'objet du présent appel à projet.**

4. Un devis prenant en compte les indications de l'article 5

Article 7 : Calendrier et procédure de réponse à l'appel à projet

Les dossiers de présentation de l'offre devront parvenir à la Direction de la petite enfance par courrier ou par mail avant le vendredi **6 octobre 2023** :

Mail : contact.enfance@mairie-lyon.fr

Courrier : Mairie de Lyon – Direction de la petite Enfance
Appel à projet artistique
69205 Lyon cedex 01

A l'issue d'une pré-sélection sur dossier, les candidats seront auditionnés dans la 2^{ème} quinzaine de novembre 2023, à la direction de la petite enfance et en présence des référents du projet concerné.

Contacts : Annette MARTIN DELBARD : annette.martin-delbard@mairie-lyon.fr
Julie POMPEE : julie.pompee@mairie-lyon.fr

SOUS-PROJET 1 – ART PLASTIQUE – CRECHE MASSENA 6EME ARRONDISSEMENT

NOM DE L'EQUIPEMENT : Masséna
Adresse : 109 rue Masséna 69006 Lyon

NOM de la Directrice : Fabienne GOUTELLE

NOM de la personne référente sur le projet (EJE) : Blandine MARIE

1. Présentation de la structure (équipe, locaux, environnement, spécificités...)

La crèche Masséna est une crèche située en plein cœur du 6^{ème} arrondissement à la limite du 3^{ème}. Elle accueille du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 20 enfants répartis en deux groupes : la prairie, la clairière.

Une équipe de 9 équivalents temps plein est présente pour aider les enfants à grandir :

- Une directrice EJE de formation
- Une EJE en continuité de direction
- Quatre auxiliaires de puériculture
- Trois agents d'entretien dont une cuisinière et un complément de temps partiel

Chaque groupe est encadré par deux auxiliaires de puéricultures référentes de section. A la prairie, 9 enfants sont accueillis quotidiennement et évoluent dans un environnement inter-âge qu'on pourrait qualifier de bébés-moyens.

A la clairière ce sont 12 enfants « moyens-grands » qui sont accueillis, là aussi avec deux auxiliaires référentes.

Les locaux se situent en rez-de-chaussée d'une copropriété gérée par Grand Lyon Habitat. La crèche dispose d'un grand jardin localisé à l'intérieur de la copropriété. Ce jardin est uniquement réservé à la crèche ; Il est fermé à clé. Il dispose d'une partie sur sol souple : une cabane pour stocker du matériel, un toboggan, un petit tunnel et d'autre part, trois marches au-dessus, d'un espace avec de l'herbe, une table ronde avec bancs intégrés et deux petites balançoires à ressorts. Depuis 2019, un carré potager a rejoint cet espace afin de proposer aux enfants un lien avec la nature plus étroit et de les sensibiliser au rythme des saisons et au temps qui passe.

Notre projet est principalement axé sur notre adaptation au **rythme de chaque enfant**. Aussi, dès la section de la prairie, nous sommes attentifs à proposer des temps qui permettent l'épanouissement de chacun. Par des temps d'**observation**, nous proposons un **aménagement de l'espace** qui répond aux besoins des enfants. Des temps dans l'autre groupe de la clairière sont proposés aussi souvent que nécessaire pour les plus grands du groupes qui peuvent manifester un besoin de rencontre avec des enfants plus âgés. Dès le début d'année civile, nous commençons à leur proposer de temps de repas et goûter à table, des matinées dans le groupe de la clairière.

Pour les enfants qui fêtent leur troisième anniversaire dans le premier trimestre de l'année civile, un **dispositif passerelle** est mis en place avec la crèche Cuvier. Les espaces correspondent mieux à leur besoin de motricité grandissante et l'organisation leur permet de vivre une année avant leur scolarisation qui se rapproche du rythme de la maternelle.

Depuis 2020, l'équipe est dans une démarche de **re.connexion avec la nature** ou plus largement avec l'extérieur. Ainsi, un **projet potager** a été initié en 2019-2020 mettant en lien les professionnelles et les familles. Certains parents ont contribué à l'étoffement de notre matériel de jardinage. Les familles ont pu repartir plusieurs fois avec des sachets de tomates-cerises lors de l'été 2021 récoltés, lavés et mis en sac par les enfants. En 2021-2022 c'est toute l'organisation de la crèche en lien avec l'utilisation de notre jardin qui est revue et repensée pour **optimiser l'espace extérieur**. Ainsi, les bébés qui ne marchent pas ne sont plus « punis » de leur statut de bébés et peuvent, eux aussi profiter de l'air, profiter des odeurs, sentir l'herbe sur leur peau, la chaleur du soleil ou la brise du vent. Des sorties l'après-midi sont proposées avec le temps de goûter.

Depuis une dizaine d'années, **le livre** est au centre du projet de la crèche. De fil en aiguilles, de nouvelles animations se sont rajoutées de façon régulière : intervenants de l'association « Lire et faire lire » une fois par semaine, création d'une « p'tite bibliothèque » pour que les enfants puissent emprunter chez eux des livres de la crèche, envie de créer un temps mensuel où les parents viendraient lire des livres avec les enfants afin de favoriser la lecture individuelle.

- [2. Pourquoi souhaitez-vous mettre en place une intervention artistique au sein de votre établissement ? Ce projet s'inscrit-il sur des pratiques antérieures ? Quelle articulation envisagez-vous entre le projet artistique et votre projet d'établissement ?](#)

Cette année, notre réflexion s'est portée sur l'importance de l'extérieur, de la nature sur le développement de l'enfant. Malgré le changement d'une bonne partie de l'équipe ces dernières années, le personnel de l'équipe travaille depuis toujours dans le même sens, dans l'intérêt de l'enfant. Suite aux formations que nous avons suivies (notamment la sensibilisation sur l'enfant et la nature dispensée par Kristine ADAMSEN), nous notons qu'elles permettent une nouvelle dynamique et que l'équipe s'empare des propositions à bras le corps. Elles sont mêmes encore à la recherche de plus de nourriture intellectuelle et pratique.

Certaines professionnelles de l'équipe aiment **se laisser surprendre** par la tournure que prend un atelier ou un temps de jeu libre proposé à l'enfant. Quoi qu'il en coûte à la fin, laisser l'enfant expérimenter -dans la limite de sa sécurité et de celle des autres- D'autres sont plus « admiratives » de ce laisser faire et aimeraient pouvoir en faire autant. L'équipe **aime transmettre** de manière générale. Nous accueillons de nombreux étudiants apprenants qui se sentent toujours accueillis et écoutés dans leur questionnement. Les temps de transmissions aux familles en fin de journée sont également des moments de connivence avec les familles. L'équipe a à cœur de ne pas se cantonner aux soins de nursing. Dans cette optique, un projet artistique où la transmission est de facto incluse dans le processus, répondeurait là aussi à cette appétence de transmission entre génération de professionnelles.

Enfin, l'équipe se renouvelle souvent, les professionnel.le.s qui arrivent sont parfois jeunes et « formaté.e.s » par les formations. Cela leur permettrait de se sentir légitimes à **proposer des ateliers qui sortent du cadre conventionnel**. Au sein de l'équipe, il y a déjà beaucoup **d'entraide**, l'organisation de chacun.e pour que le projet puisse avoir lieu paraît assez facile.

Point d'attention sur les ateliers d'art plastique qui sont peu proposées dans la structure. Nous proposons principalement des temps de peinture gouache aux enfants avec pinceaux ou découverte à la main. Les outils ainsi que la matière première ne varie pas beaucoup par manque de connaissance de l'existant et de ce que l'on peut en faire avec de jeunes enfants.

3. Dans le cadre de ce projet, quelles sont vos attentes :

Vis-à-vis des enfants :

- Sensibiliser les enfants à l'approche et au respect du vivant.
- Grâce à une médiation artistique, permettre à l'enfant de découvrir, d'appivoiser et d'utiliser ses 5 sens. La répétition de certaines séquences lui permettront de le faire à son rythme et selon ses capacités.
- Laisser le temps à l'enfant de s'autoriser à découvrir, d'explorer sa créativité, son imaginaire, ses capacités, dans un cadre sécurisant.
- Partager un moment « hors du temps » avec les professionnel.le.s qu'il connaît et l'artiste qu'il va appivoiser.
- Favoriser les relations individuelles et spontanées avec ses pairs et l'adulte pour vivre des expériences sociales réussies.
- Vivre la nature pleinement sans avoir d'appréhensions sur ce qui nous entoure
- Amener la nature à l'intérieur de la crèche.

Vis-à-vis de l'équipe :

- une formation avec un artiste pendant une ou plusieurs années aurait pour but d'enrichir la relation éducative des professionnels avec les enfants. La démarche participative impliquerait et valoriserait les compétences de chacun.
- Vivre un moment hors de la journée type habituelle. Se laisser surprendre par les réactions des enfants et l'utilisation qu'ils font du matériel et du cadre qu'on leur propose.

- Changer son regard sur la créativité de l'enfant par l'intermédiaire d'un monde imaginé par l'artiste. Les séances sont pensées, préparées à l'avance. Ce n'est pas que de l'improvisation
- Les professionnels pourront expérimenter, développer leur créativité, s'autoriser à, partager avec les enfants afin de créer du lien dans la joie et le plaisir partagé.
- L'approche et l'accompagnement de l'artiste permettront à l'équipe de se saisir de la trame, de s'en inspirer pour enfin se l'approprier. Ainsi l'équipe se sentira légitime et valorisée dans sa capacité à proposer de l'art aux enfants.
- Ce projet permettrait à l'équipe de l'éveiller aux procédés artistiques et d'être décomplexée dans leur utilisation. Nous avons envie d'être transporté.e.s dans le monde de l'artiste.
- Renforcer le lien existant avec le reste de l'équipe et les familles en rendant compte de ce qui se vit dans ces temps par des biais différents des relèves habituelles (exposition par exemple). Documenter tous les moments de ce projet, pas seulement le vécu mais aussi la préparation, le rangement, les phrases relatant les ressentis des enfants ...
- Une fois le relais de l'artiste passé, inviter les familles à vivre ces temps « hors du temps ».

4. Quel type d'intervention artistique souhaiteriez-vous mettre en place (description de la nature de l'activité envisagée, thématique particulière) ?

- Nous notons une réelle envie d'explorer l'environnement qui nous entoure et de pouvoir optimiser l'utilisation de notre jardin et d'amener la nature dans la crèche.
- Création de choses éphémères ou pérennes pour le jardin ou à l'intérieur de la crèche.
- Manipulation, transformation de matières d'origines naturelles : assemblage de bois, modelage d'argile, peintures de pigments naturels...
- Proposition de séances d'arts plastiques avec une base de matériaux naturels bruts auxquels on vient rajouter de la colle, du ciment ... ce qui est important, c'est l'expérimentation, pas le rendu. On ne veut pas produire mais vivre l'instant, c'est l'intention artistique qui compte.
- Manipulation d'outils « qui peuvent faire peur » ou que l'on n'imagine pas dans les mains d'un enfant ?
- Envie et nécessité aussi de diversifier les approches en termes d'art plastique.
- Pourquoi pas un fil conducteur avec une thématique

5. Quels lieux envisageriez-vous pour la réalisation de cette action ?

- Un groupe de 5 enfants et un.e voir deux professionnel.le.s avec l'artiste par séances. Deux groupes en alternance tous les 15 jours afin de permettre une séance avec un vrai temps de préparation, de vécu, et de rangement.
- Rythme d'une fois tous les 15 jours (à définir avec l'artiste)
- De 9h45-11h30 avec montage, temps de création, débriefe de la séance avec les professionnel.les avec l'artiste et rangement.
- En fonction du temps, du besoin du moment, atelier à l'intérieur ou dans le jardin. Possibilité de stockage du matériel de l'artiste à la crèche (grand sous-sol ou pièce annexe dans la rue perpendiculaire).
- Nous souhaiterions que ce soit les mêmes enfants qui participent à l'année (observation de l'évolution de chacun)
- En réunion d'équipe, deux à quatre professionnel.el.s intéressé.e.s, **quelque soit son poste définit dans l'établissement** choisissent de se positionner sur le projet. L'organisation sera prévue en fonction. Plus il y a de professionnel.le.s intéressé.e.s, plus il y a de chances que la transmission se fasse pour la pérennité du projet (absences, turn-over, mobilités ...)
- Pour suivre l'évolution des enfants, du projet et la diversité des ateliers proposés, création d'un outil écrit pour pouvoir pérenniser ce projet de façon totalement autonome

NOM DE L'EQUIPEMENT : Crèche Boileau

Adresse : 238 rue André Philipp 69003 Lyon

NOM de la Directrice : Gaëlle Duchêne-Maillet

NOM de la personne référente sur le projet (EJE) : Alexia HUC

1. Présentation de la structure (équipe, locaux, environnement, spécificités...)

La crèche BOILEAU est une structure de 90 berceaux, répartie en 6 sections en inter-âge, sur deux étages. Chaque section accueille en moyenne 5 bébés, 5 moyens et 6 grands par jour. La structure est animée par une équipe pluridisciplinaire de 5 EJE, 12 AP, 10 agents, 2 agents de ménage, 2 cuisinières, une EJE directrice adjointe, une infirmière directrice adjointe, une infirmière puéricultrice directrice et un agent administratif.

L'équipe est composée à la fois de personnes d'expérience qui ont déroulé leur carrière à la ville de Lyon et notamment sur la structure de Boileau, et de professionnelles jeunes diplômées qui débutent leur carrière. Les professionnels sont de générations différentes, et ont également des niveaux d'expérience variés. La dynamique de projets est importante sur Boileau et portée par les équipes, avec notamment les partenariats bibliothèque, maison de retraite, et ludothèque de quartier. Des ateliers Anglais sont également menés par certaines professionnelles. Le projet nature est également en cours de développement avec des siestes sous tente sur la terrasse, des ateliers avec les éléments de la nature etc.

La crèche Boileau est la plus grosse structure d'accueil de la Ville de Lyon, implantée dans le 3^{ème} arrondissement. Elle bénéficie d'une proximité avec la gare Part Dieu, et de nombreux équipements (Squares, Bibliothèque, Ludothèque). Elle dispose de grands espaces de vie, ainsi que de grands espaces extérieurs à chaque étage. Le lien avec les parents est un des axes pédagogiques majeurs sur la structure. Une importance toute particulière est donnée à la place des parents : qualité des transmissions, implication des parents délégués dans la structure et rencontre régulière entre les parents délégués et l'équipe, invitation des parents à rentrer dans les espaces de vie de leurs enfants, temps festifs avec les parents. La mixité est également une spécificité de la structure, avec des familles accueillies venant de tous les milieux sociaux.

2. Pourquoi souhaitez-vous mettre en place une intervention artistique au sein de votre établissement ? Ce projet s'inscrit-il sur des pratiques antérieures ? Quelle articulation envisagez-vous entre le projet artistique et votre projet d'établissement ?

L'envie de mettre en place ce projet vient d'abord de la sensibilité des professionnels à l'expression corporelle. Nous savons l'importance du plaisir dans la conduite et la réussite d'un projet, et les professionnels qui prendront en charge ce projet d'expression corporelle si nous sommes sélectionnés prendront du plaisir à le faire vivre au sein de la structure et à le partager. En effet, l'une a déjà été professeur de danse pour adultes, l'autre a déjà animé plusieurs fois au cours de son expérience des ateliers de danse (notamment suite au confinement où les enfants avaient besoin de bouger), et assisté à des ateliers yoga menés par ses collègues pendant lesquels elle a

vu les enfants prendre beaucoup de plaisir. La notion de plaisir et le partage sont donc à la base de notre candidature pour ce projet artistique, en mettant l'enfant au cœur de nos réflexions et de nos pratiques.

Ce projet s'inscrit sur des pratiques antérieures. En effet, les professionnels de la crèche Boileau ont déjà proposé par le passé des ateliers yoga, des ateliers de danse assise, des ateliers de danse libre et des espaces de motricité libre (voir photos ci-dessous). Certains de ces projets sont toujours d'actualité sur la crèche.

Ce projet artistique se met en lien avec différentes parties de notre projet d'établissement.

En effet, un travail important est fait au niveau de la référence et des repères sur la crèche. Ce projet artistique auquel les enfants vont participer pendant une année chaque semaine va contribuer à encrenquer des repères de personnes, de temps et d'espace qui vont favoriser sa sécurité affective.

L'observation fine de chaque enfant fait également partie intégrante de nos outils de travail pour accompagner au mieux les enfants et répondre à leurs besoins. Le cadre du projet artistique permet aux professionnels d'avoir une observation fine de chaque enfant, et cet atelier en petit groupe favorise la connaissance de chacun. Cela nourrit par la suite l'échange avec les parents et nous permet d'adapter notre accompagnement individualisé.

Prendre du plaisir dans le jeu est également à la base de notre projet d'établissement, et ce projet artistique va permettre aux enfants et aux adultes qui l'ont pensé, de partager un moment ludique et de prendre du plaisir ensemble.

Dernier lien entre le projet artistique et notre projet d'établissement : la libre exploration par le jeu. C'est dans le mouvement et grâce aux expériences qu'ils font par eux-mêmes dans le jeu que les enfants apprennent. Le cadre du projet artistique va leur permettre d'accéder à l'univers d'un artiste dans lequel la liberté d'exploration va être mise en avant et dans lequel il va apprendre en jouant.

3. Dans le cadre de ce projet, quelles sont vos attentes :

Vis-à-vis des enfants :

- Permettre à l'enfant de prendre du plaisir
- Sensibiliser l'enfant au monde de l'art
- Répondre au besoin de motricité de l'enfant
- Permettre à l'enfant de s'exprimer avec son corps
- Sensibiliser l'enfant au langage corporel (« Il arrive souvent qu'un geste, une posture ou une action soit plus éloquent que des mots »)
- Permettre à l'enfant de vivre un moment plus privilégié avec un petit groupe d'enfants hors de la section
- Permettre à l'enfant de ressentir son corps dans l'espace, d'apprendre à connaître son schéma corporel, de prendre conscience de ses capacités et de ses limites
- Stimuler la créativité et l'imagination de l'enfant
- Renforcer l'estime de soi via le fait de faire seul
- Sensibiliser l'enfant à l'écoute de son corps
- Rendre accessible l'art à tous quel que soit le milieu social
- Permettre à l'enfant de vivre une expérience artistique adaptée à ses besoins

Vis-à-Vis de l'équipe :

- Mener un travail dans la bonne humeur, prendre du plaisir dans l'animation de ces ateliers, et que ce ressenti positif dans le travail se répercute sur le reste de l'équipe
- S'inspirer de l'approche pédagogique de l'artiste et sortir de sa zone de confort
- Que la nouveauté soit source de motivation
- S'ouvrir sur les différentes façons de prendre en charge l'animation d'un atelier auprès d'enfants
- Stimuler la réflexion sur le sens donné à nos pratiques
- Stimuler notre réflexion sur comment donner à voir aux familles de ce qui est proposé à leurs enfants au sein de la crèche
- Une valorisation des professionnels au niveau de la qualité des ateliers proposés, mettre en avant la réflexion et la qualité du travail mené auprès de leurs enfants
- Bâtir un travail de réflexion commune avec un partenaire extérieur à la crèche
- S'évader du quotidien pour vivre une parenthèse ludique avec un petit groupe d'enfants, pensée pour eux en amont
- Observer les enfants finement

4. Quel type d'intervention artistique souhaiteriez-vous mettre en place (description de la nature de l'activité envisagée, thématique particulière) ?

Nous souhaitons un projet varié à l'image de tout ce que l'expression corporelle peut recouvrir, afin d'initier les enfants à différentes façons de s'exprimer avec leurs corps. Nous souhaitons construire avec l'artiste chaque séance afin que celles-ci s'adaptent aux besoins des enfants.

Nous avons pensé aux idées suivantes, mais sommes évidemment ouverts aux idées de l'artiste et à un travail de co-construction avec lui à partir de nos idées respectives :

- Comptines gestuelles
- Danse libre avec ou sans matériel / Danse assise
- Jouer à reproduire des mimiques, des grimaces, des expressions
- Imiter des personnes, des animaux, des objets, des actions
- Motricité libre dans un espace pensé pour la liberté de mouvement
- Atelier autour des sons du corps pour sensibiliser l'enfant à écouter son corps (écouter sa respiration, écouter son cœur battre, frapper dans ses mains, tapoter sur son ventre, taper des pieds etc)
- Expression corporelle libre avec matériel (foulards, cerceaux, gros ballons etc)
- « Massages » avec des balles de différentes textures, des plumes etc pour aider l'enfant à ressentir les différentes parties de son corps

Nous avons également pensé à construire avec l'artiste un rituel d'entrée dans l'atelier qui sera toujours le même pour sécuriser l'enfant, favoriser une continuité et lui permettre de comprendre que l'atelier va débiter. Nous souhaitons mettre en place également un rituel de sortie pour clôturer l'atelier de la même manière à chaque séance.

5. Quels lieux envisageriez-vous pour la réalisation de cette action ?

Une salle municipale est accolée à la crèche, la salle Verlet Hanus qui offre un grand espace. Nous pourrions réserver un créneau dans cette salle à l'année si nous étions retenus pour ce projet. La salle à manger du 1^{er} étage est également un grand espace utilisable pour les ateliers. Nous disposons de deux grandes terrasses extérieures également.

SOUS-PROJET 3 - EVEIL MUSICAL – CRECHE ROCHAIX - LYON 3EME

NOM DE L'EQUIPEMENT : Crèche Rochaix

Adresse : 62 rue Professeur Rochaix 69003 Lyon

NOM de la Directrice : STOJANOVIC Véronique

NOM de la personne référente sur le projet (EJE): HUSSON Carine / FROMENT Chloé

1. Présentation de la structure (équipe, locaux, environnement, spécificités...)

L'établissement d'accueil de jeunes enfants ROCHAIX est situé à l'extrémité Est du 3^{ème} arrondissement de la ville de Lyon et du sud-ouest du quartier de Montchat. A proximité des hôpitaux Edouard Herriot, Neuro-cardiologique, Desgenettes, d'instituts de recherche, de facultés, d'écoles et de campus professionnel, il est également limitrophe avec le 8^{ème} arrondissement.

La crèche est desservie par de nombreux transports en commun (métro D, tram T2 et T5, de nombreux bus,...). Un des avantages de la crèche est aussi de posséder un parking privatif qui est réservé au personnel de la crèche, ainsi qu'aux familles accueillies.

La crèche Rochaix 1 est composée de 18 professionnels (18 ETP) :

- 1 directrice cadre de santé
- 1 directrice adjointe Educatrice de Jeunes Enfants.
- 2 Educatrices de Jeunes Enfants de terrain.
- 6 auxiliaires de puériculture.
- 6 agents de crèche ayant le CAP petite enfance.
- 1 cuisinière.
- 1 agent d'entretien.

Au niveau des locaux, la crèche est dotée d'une superficie intérieure (600 m²) et extérieure (600 m²). Elle possède un grand jardin arboré que les enfants ont plaisir à redécouvrir chaque jour.

L'amplitude horaire de la crèche est de 7h30 à 18h30 pour un agrément de 50 places.

La crèche Rochaix est proche d'autres structures d'accueil du jeune enfant comme la crèche Rochaix 2, Montbrillant (actuellement en travaux), Dr Long, Diday,... D'autres structures privées ou, associatives se trouvent également aux alentours.

A proximité de la crèche, les enfants accompagnés de professionnels réalisent régulièrement des sorties pour se rendre au marché, à la boulangerie, aller à la bibliothèque, pour un temps lecture, explorer le parc,...

La crèche Rochaix a la spécificité d'accueillir sur place AVIPS des enfants dans le cadre d'un accompagnement social et/ou professionnel de la famille. Ce mode d'accueil permet aux familles pendant quelques mois d'avoir une solution temporaire d'accueil.

2. Pourquoi souhaitez-vous mettre en place une intervention artistique au sein de votre établissement ? Ce projet s'inscrit-il sur des pratiques antérieures ? Quelle articulation envisagez-vous entre le projet artistique et votre projet d'établissement ?

L'ensemble de l'équipe est motivée par l'envie d'accompagner les enfants dans un projet artistique basé sur « *l'éveil sonore et musical* ».

Au quotidien, au sein de la crèche Rochaix, nous sensibilisons les enfants au chant, à la musique et aux différents instruments de musique. En effet, chaque jour nous réalisons des temps chansons avec les enfants. A l'occasion de la fête de la musique, nous organisons une semaine festive avec la mise en place d'ateliers musicaux, ainsi que la fabrication d'instruments de musique avec des éléments de récupération. Nous voudrions donc améliorer nos pratiques et diversifier nos propositions d'ateliers.

Nous avons eu la chance de participer à un projet artistique « *danse et éveil corporel* » il y a quelques années et cela a été très enrichissant pour les enfants comme les professionnels. Forts de cette expérience qui a mobilisé l'ensemble des professionnels, nous sommes particulièrement partants pour être accompagnés sur une autre thématique culturelle dans le cadre d'un projet commun

3. Dans le cadre de ce projet, quelles sont vos attentes :

Vis-à-vis des enfants :

« *Entre 0 et 3 ans, c'est une période privilégiée pour découvrir le monde sonore environnant, pour sentir et expérimenter ses propres ressources musicales* ». C'est pourquoi, nous souhaiterions que l'enfant éveille sa sensibilité musicale à travers l'écoute, l'utilisation d'instruments. Le but est également une recherche de plaisir pour les enfants.

Ces ateliers seraient des moments propices pour permettre à l'enfant de se révéler et de s'exprimer à travers la musique.

Vis-à-vis de l'équipe :

L'équipe Rochaix, motivée par ce projet, souhaiterait varier leurs propositions aux enfants, être créatives, et partager un temps de plaisir avec eux.

De plus, cela permettrait de fédérer l'ensemble de l'équipe autour d'un projet partagé et innovant. Apportant un nouveau souffle dans les propositions éducatives des professionnels, il pourrait également de renforcer notre réflexion collective autour de l'accompagnement du développement de l'enfant, dans une démarche de respect de son rythme, de ses capacités et de ses émotions.

D'autre part, il représenterait également un support d'échange enrichissant entre les professionnels, les familles et leurs enfants.

4. Quel type d'intervention artistique souhaiteriez-vous mettre en place (description de la nature de l'activité envisagée, thématique particulière) ?

L'équipe voudrait mettre en place un projet artistique autour de « *l'éveil sonore et musical* ». L'animation des ateliers d'éveil musical permettrait à l'enfant : Par le biais de la musique de découvrir la relation entre le son et le mouvement.

- Association de la musique et du corps comme par exemple avec les jeux de doigts.
- Développement de la motricité fine.
- Stimuler son imagination et sa créativité.
- Développement corporel et coordination à travers des activités d'expression.
- Appréhender le monde à travers l'exploration des sons.
- Développer son sens artistique.
- Que l'enfant utilise toutes ses ressources : voix, langage, chant, corps, expression corporelle....

Par le jeu, nous voudrions que les enfants développent un certains nombres d'acquis :

- Geste.
- Mouvement à travers la manipulation d'instruments.
- Développement des 5 sens (vue, toucher, ouïe,...).

Le rôle des adultes accompagnants dans ce projet seraient de laisser s'exprimer les enfants en leur proposant un espace d'expression sécurisé et contenant pour qu'ils puissent explorer à leur guise leur voix et les instruments mis à leur disposition. Le professionnel pourra ainsi se laisser porter et surprendre par leurs observations des enfants.

Pour finir, ces ateliers seraient pour nous une parenthèse, un temps de plaisir partagé et donc une suspension dans le quotidien de la structure.

5. Quels lieux envisageriez-vous pour la réalisation de cette action ?

Nos ateliers se dérouleraient soit dans une pièce que l'on nomme « la paillote », soit dans le dortoir du groupe « Bali » avec deux professionnels et 8 enfants de 2 à 3 ans.

Deux sessions pourraient être organisées afin d'impliquer plus d'enfants et de professionnels à savoir de 9h30 à 10h puis de 10h à 10h30.

Le fait que ce projet soit proposé régulièrement au même groupe d'enfants pourra créer une familiarité, des rituels musicaux partagés et favoriser le processus de découverte, d'appropriation et de développement.

NOM DE L'EQUIPEMENT : Chaziere

Adresse : 4 impasse Chazière 69004 Lyon

NOM de la Directrice : Sandrine JACQUET

NOM de la personne référente sur le projet (EJE): Aurore JAMET

1. Présentation de la structure (équipe, locaux, environnement, spécificités...)

La crèche se situe sur le plateau de la Croix-Rousse dans un bel espace de verdure avec un parc juste à côté. L'équipe de Chaziere est composée de 17 professionnelles. L'accueil des enfants se réalise sur 3 sections :

- A l'étage, la section des plus petits : les Chrysalides
- Au RDC deux sections inter âge : le Papillons et les Libellules

Dans le cadre de notre projet pédagogique, nous essayons d'être au plus près du rythme des enfants (avec un double service de repas et un coucher échelonné), de favoriser leur autonomie (par exemple par le change debout, des propositions d'ateliers Montessori), et de développer l'implication des familles au sein de la crèche...

2. Pourquoi souhaitez-vous mettre en place une intervention artistique au sein de votre établissement ? Ce projet s'inscrit-il sur des pratiques antérieures ? Quelle articulation envisagez-vous entre le projet artistique et votre projet d'établissement ?

Nous souhaitons une intervention artistique au sein de la crèche pour s'ouvrir à un autre champ de compétence et travailler sur la créativité. Cette approche artistique s'inscrit aussi dans un des articles de la chartre Nationale de l'accueil du jeune enfant. Une demande de participation non aboutie a eu lieu en 2015 sur le thème de la danse.

Plusieurs initiatives sont déjà proposées par l'équipe de manière isolée : la « gym des animaux », des cartes de yoga, des exercices de relaxation par la respiration en individuel pour apaiser un enfant...

La présence d'un professionnel artiste permettrait de donner de l'ampleur à celles-ci. L'articulation envisagée entre le projet artistique et le projet pédagogique est d'apporter à l'équipe un nouvel outil pédagogique et in fine de l'inscrire dans le projet pédagogique.

3. Dans le cadre de ce projet, quelles sont vos attentes :

Vis-à-vis des enfants :

- Accompagnement des enfants dans leur développement
- Eveil artistique
- Gestion des émotions

Vis-à-vis de l'équipe :

- Une ouverture professionnelle par la rencontre avec l'artiste
- Le développement de la créativité
- Un travail en mode projet pour donner du sens à la pratique
- Une implication des professionnelles pendant les séances

- Une communication aux familles pour les informer et les impliquer peut être...

4. Quel type d'intervention artistique souhaiteriez-vous mettre en place (description de la nature de l'activité envisagée, thématique particulière) ?

Après plusieurs propositions d'activités (la musique, les arts plastiques, le conte, l'expression corporelle, les arts du cirque, ...), l'équipe a choisi en premier l'expression corporelle et en deuxième la musique. Nous souhaiterions un travail sur l'expression corporelle sous différentes formes : exercices de yoga, danse, jeux interactifs...

5. Quels lieux envisageriez-vous pour la réalisation de cette action ?

Plusieurs lieux sont possibles en fonction du moment et de l'objectif de l'atelier :

- Dans un dortoir relevé
- Dans un coin calme d'une pièce d'activité pour un temps de regroupement ou en individuel
- En l'extérieur à l'ombre des arbres....

A définir avec l'artiste.

6. Réflexions sur l'expression corporelle déjà menée par l'équipe :

Qu'est-ce que l'éveil corporel :

L'éveil corporel est une invitation au mouvement à destination des jeunes enfants pour favoriser la découverte de soi, mais aussi les interactions avec les autres et son environnement.

De la même manière qu'il développe le langage, le jeune enfant construit son rapport à autrui et au monde qui l'entoure à travers son corps. Le mouvement est un moyen de :

- Renforcer sa conscience de soi
- Découvrir son corps
- Développer l'écoute et la confiance en soi
- Mieux appréhender l'espace
- Exprimer ses émotions de manière non verbale
- Travailler son imaginaire

L'éveil corporel se distingue de la psychomotricité. La psychomotricité constitue un éveil aux activités sportives, généralement avec des parcours dédiés. L'éveil corporel s'apparente davantage à une pratique artistique en ce qu'il laisse une large place à l'imaginaire.

L'éveil corporel s'articule autour de 5 notions fortes que l'on peut résumer par l'acronyme LIBRE.

Libérer

Dans les séances d'éveil corporel, l'enfant est libre de vivre le mouvement selon son envie. Il est auteur de ce qu'il fait. L'intervenante propose un cadre. Elle guide mais n'impose pas les mouvements.

Imaginer

L'éveil corporel est une invitation à changer de perspective. Lors des ateliers, l'enfant entre dans l'imaginaire et peut devenir abeille, ours, feuille, ...

Bouger

L'éveil corporel est source de création et d'adaptation. L'enfant est immergé dans des ambiances différentes (forêt, océan, ...) à travers des musiques, des chants, des mimes ou encore des histoires contées.

Ressentir

L'éveil corporel est aussi une sensibilisation à l'environnement au sens large. Tour à tour, l'enfant peut jouer à être un animal, un objet, exprimé par son corps en mouvement.

Expérimenter

Il n'y a pas de résultat attendu, pas d'échelle de valeur. Dans un climat bienveillant, l'intervenante valorise l'expérimentation individuelle et collective dans le moment présent.

Les cartes des animaux

- La fourmi : petit pas de la fourmi sur la pointe des pieds
- Le crabe : Pas chassée sur le côté
- La grenouille : petits saut de grenouille
- L'éléphant : Marche comme Mowgli
- Le kangourou : petit saut pieds serrés
- L'oiseau : marche lente avec les mouvements des bras de haut en bas
- Le chien : marche à quatre pattes
- Le serpent : ramper

Relaxation

Allongé au sol sur un tapis, un drap ou un foulard, les yeux fermés, on respire (on gonfle son ventre, et on le vide) sur une musique de relaxation.

L'éveil corporel contribue au développement et à l'épanouissement de l'enfant mais renforce aussi ses capacités sociales.